

LIVRET DE RENTRÉE

ARTS PLASTIQUES STAGIAIRES-TUTEURS



Sommaire

Présentation du livret2

par Isabelle Claverie

Informations générales sur la formation...3

- ▶ Missions des différents acteurs de la formation
- ▶ Modalités de visites tuteurs/stagiaires
- ▶ Calendrier des retours des fiches d'évaluation par les tuteurs
- ▶ Compétences à construire pour le stagiaire
- ▶ Calendrier de visite de l'inspection
- ▶ Protocole d'accompagnement renforcé des fonctionnaires stagiaires
- ▶ Visite tuteurs ESPE
- ▶ Échéancier UBM/ESPE/RECTORAT
- ▶ Calendrier TD « Bloc disciplinaire spécifique »

Aspects pédagogiques11

- ▶ Constituants d'un cours d'arts plastiques
- ▶ Repères pour la construction de séquences pédagogiques en collège
- ▶ Conseils des tuteurs pour une gestion optimale de la classe et du matériel
- ▶ Deux exemples de fiches de cours vierges de l'Académie de Bordeaux
- ▶ Quatre propositions de sujets (p.19 à 26)

Ressources documentaires27

- ▶ Informations générales, liens utiles, sitographies, textes officiels

Annexes28

- ▶ Fiche de positionnement (fiche n°1 et n°2)
- ▶ Grille d'évaluation finale des stagiaires issue B.O. N°13 du 26 mars 2015 (fiche n°3)
- ▶ Grille d'évaluation des visites des tuteurs de l'ESPE
- ▶ Fiche d'observation d'un stagiaire dans les classes de son tuteur issue de l'Académie de Bordeaux
- ▶ Fiche d'observation des tuteurs de l'Académie de Bordeaux
- ▶ Composantes expressives, techniques et culturelles (texte de C.Vieaux, Inspecteur général de l'Éducation nationale Chargé des arts plastiques, Groupe Enseignements et éducation artistiques) - Juin 2014
- ▶ Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation lauréats des sessions ordinaires
- ▶ Synthèse des programmes cycle 3 et 4 par l'Académie d'Aix-Marseille

Présentation du livret

Pourquoi un tel document ?

Ce livret de rentrée a été pensé et conçu pour servir de trame aux fonctionnaires stagiaires admis au Capes ou à l'Agrégation, aux étudiants non lauréats du concours inscrits en Master 2 Meef Arts Plastiques, ainsi qu'à tous les acteurs de la formation : tuteurs terrain, universitaires et professeur formateur académique.

L'enjeu ?

Proposer un document commun présentant aux différents interlocuteurs concernés un certain nombre de contenus liés aux compétences didactiques propres au métier d'enseignant d'Arts Plastiques.

Cette année de Master 2 Meef est une année d'alternance, croisant stage en responsabilité, ouvertures théoriques et analyses des pratiques professionnelles, avec des temps et des espaces de formation variés, tout comme les modalités et registres de travail :

- Temps de formation à l'ESPE pour le Tronc Commun, consacrés au contexte d'exercice du métier.
- Temps de formation à l'Université Bordeaux Montaigne, consacrés à la didactique et à la recherche en lien avec les problématiques d'enseignement en arts plastiques.
- Temps de formation sur le terrain consacrés à la prise en charge de classes d'arts plastiques.

Chacun de ces espaces de formation est nourri de contenus complexes. Au-delà de cette diversité, un objectif commun : participer à la construction d'une pratique professionnelle réfléchie.

Pour que ces différents niveaux d'intervention ne soient pas vécus de façon cloisonnée, il nous a semblé opportun de proposer cet outil de travail qui apporte un certain nombre d'éclairages tant sur le plan des contenus que sur le plan de la structure même de cette formation.

Pour ce qui est de la structure de la formation, nous avons intégré dans ce livret quelques informations principales liées aux attentes, calendrier, modalités d'évaluation etc...

Sur le plan des contenus pédagogiques, nous avons choisi, à l'issue d'un travail de réflexion mené entre les intervenants de l'Espe, de l'Université et du Rectorat, de nous pencher sur quelques éléments clés du dispositif d'enseignement afin d'en clarifier la lecture.

Cette approche n'a rien d'exhaustif - nous sommes partis de quelques questionnements simples ponctuant l'élaboration d'une séquence : quelles places pour les références ? Comment construire un document élève ? Une fiche de cours ? Comment mener une verbalisation ? Quels repères pour la construction de séquences pédagogiques en collège ? Chaque question est accompagnée d'un texte pointant quelques repères.

Cette première trame ne demande qu'à être « travaillée » tout au long de l'année.

Ce livret de rentrée n'est donc pas à penser comme un guide, mais comme une partition de travail à moduler tout au long des échanges qui seront les nôtres lors de cette année, et à partir desquels construire du sens...et des séquences.

Bonne rentrée 2017 à tous.
Isabelle Claverie

Informations générales sur la formation

► Missions des différents acteurs de la formation

INSPECTION

Catherine Kerever IA-IPR
Severine Braud aide IA-IPR

- > Evaluation des enseignants
- > Formation et conseil aux enseignants
- > Expertise disciplinaire

catherine.kerever@ac-bordeaux.fr
severine.braud@ac-bordeaux.fr

Professeur Formateur Académique

Anne-Sophie Geoffre-Rouland
Professeur d'arts plastiques au collège François Mauriac de Saint-Symphorien

- > Interventions en formation initiale des professeurs dans les unités d'enseignement du master MEEF
- > Animation du réseau des tuteurs
- > Mise en forme du livret

anne-sophie.geoffre-rouland@ac-bordeaux.fr

Université Bordeaux Montaigne

Isabelle Claverie
PRAG Arts Plastiques

- > Interventions en formation initiale des professeurs dans les unités d'enseignement du Master Meef
- > Suivi individuel des Rapports d'Analyse des Pratiques Professionnelles
- > Responsable UBM du parcours MEEF1 & 2

isabelle.claverie@u-bordeaux-montaigne.fr

ESPE

Philippe Baryga
Formateur ESPE, enseignant-chercheur

- > Pilotage de la recherche en M2 MEEF
- > Suivi individuel des mémoires professionnels
- > Cours de Culture artistique en rapport aux programmes
- > Interventions en TD de didactique disciplinaire
- > Visites de classe
- > Co-responsable, dans le Tronc Commun, du parcours PEAC

philippe.baryga@u-bordeaux.fr

Cecile Hartl
Formatrice ESPE

- > Formations en didactique disciplinaire
- > Visites de classe

cecile.hartl@u-bordeaux.fr

Sophie Limare
Formatrice ESPE (64)

- > visites de classe
- sophie.limare@me.com

TUTEURS TERRAIN Arrêtés du 26 août 2014 (legifrance)

- > Mission d'accueil et d'intégration
- > Mission de conseil à visée formative
- > Mission d'accompagnement individualisé
- > Mission de signalement des difficultés
- > Mission de contribution à l'évaluation du parcours de formation

► Mission des tuteurs

Ce qui est attendu des tuteurs de terrain des FSTG et l'aide à la réalisation des rapports de visite

Extraits des Arrêtés du 26 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré et des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré stagiaires
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029401599&dateTexte=&categorieLien=id>

> Mission d'accueil et d'intégration

- Accueillir le stagiaire et l'aider à s'intégrer dans l'équipe éducative de l'établissement.
- L'aider à se positionner dans un collectif disciplinaire, et/ou dans l'ensemble de la filière.
- Faciliter les relations entre le stagiaire et les opérateurs extérieurs qui interviennent dans le parcours de formation.

> Mission de conseil à visée formative

- Aider le stagiaire à identifier le profil de ses élèves et de ses classes.
- Aider à construire des projets de séquences pédagogiques, à organiser des progressions et des séquences particulières d'apprentissage, à élaborer des hypothèses d'apprentissage, à les mettre en œuvre en tenant compte de l'hétérogénéité des publics d'élèves et de leurs besoins particuliers.
- Travailler avec le stagiaire sur les compétences et les outils pour enseigner : choisir des modalités d'évaluation, construire des situations d'évaluations, mettre en œuvre un suivi individualisé des élèves.
- Aider à préparer les conseils de classe, à remplir les dossiers scolaires, à compléter sa documentation en mettant à sa disposition les outils nécessaires.

> Mission d'accompagnement individualisé

- Aider le stagiaire à repérer ses points d'appuis, ses marges de progrès.
- Participer à la définition des besoins personnalisés de formation.
- Rédiger un avis d'alerte en cas de besoin.
Le document : *Suivi de l'accompagnement (annexe)* permet de conserver une trace progressivement construite des interactions stagiaire-tuteur. Il peut être renseigné par les deux acteurs concernés.

> Mission de contribution à l'évaluation du parcours de formation

- Retour des fiches de suivi novembre, février et mai.

► Modalités des visites tuteurs / stagiaires

Dès le début de l'année, les tuteurs doivent rencontrer leur stagiaire, préparer la rentrée ensemble : fiches de cours, élaboration d'un calendrier des visites, calage et amélioration éventuelle des emplois du temps.

Le stagiaire doit aller voir son tuteur **au moins toutes les semaines jusqu'en décembre, le tuteur doit y aller au moins deux à trois fois par mois jusqu'au mois de décembre.**

Pour des raisons de sécurité, le tuteur peut être amené à intervenir exceptionnellement lors des visites de classe afin de réguler de possibles problèmes de gestion de matériel, de gestion de classe ou de discipline.

Le stagiaire doit soumettre ses projets de séquences au tuteur très régulièrement et au moins quelques jours avant de tester cette séquence auprès de ses propres classes.

Le tuteur doit présenter et céder à son stagiaire des séquences adaptées à un début d'année. La construction des séquences pédagogiques est une activité qui prend du temps, se structure par étape par étape et par va-et-vient entre les propositions, les suggestions et les retours entre tuteurs et stagiaires.

► Calendrier des retours des fiches d'évaluation par les tuteurs

A RENVoyer à la PFA > anne-sophie.geoffre-rouland@ac-bordeaux.fr

Dates à confirmer

PERIODE	DOCUMENTS A FOURNIR
Décembre (Avant le 1er décembre 2017)	Fiche de positionnement n°1 > visée formative. Il doit permettre au stagiaire d'identifier le chemin parcouru et surtout les progrès à réaliser.
Février (Avant le 15 février 2018)	Fiche de positionnement n°2 > bilan intermédiaire mettant en exergue les points positifs et les points à travailler en étant plus précis pour cibler davantage les compétences à acquérir.
Mai	Evaluation n°3 (grille issue du B.O. N°13 du 26 mars 2015) > le rapport final vise à éclairer l'inspecteur sur l'aptitude du stagiaire à intégrer le corps correspondant au concours dont il est lauréat. En fin d'année, on ne peut attendre d'un stagiaire qu'il soit un enseignant expert, mais il faut qu'il ait au moins acquis une base solide lui permettant de prendre en charge des classes sereinement.

Les différentes fiches sont dans les annexes.

► **Compétences à construire pour le stagiaire**

En tant qu'agents du service public d'éducation, les professeurs stagiaires transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel précis et se réfèrent à des principes éthiques de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

Arrêté du 1-07-2013, BO 30 du 25-07-2013

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes à tous les professeurs :

> 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

> 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
- Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.
- Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

> 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio- économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

> 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

> 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.
- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.
- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.
- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

► Calendrier de visite de l'inspection

De MARS À MI-JUIN	<p style="text-align: center;">POUR L'INSPECTION documents à fournir</p> <p>Une fiche de séquence, les bulletins de la classe visitée, une amorce de progression annuelle et une impression papier du cahier texte numérique.</p> <p>Cahier de texte devra être rempli de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">> copier-coller de la fiche de cours dès le début d'une nouvelle séquence (comportant sujet, évaluation, références) et d'éventuels document élèves
----------------------	---

Transmission des avis de titularisation début juillet

► Protocole d'accompagnement renforcé des fonctionnaires stagiaires

En fonction des éventuelles difficultés rencontrées par le stagiaire , une procédure d'alerte peut être déclenchée par :

- > le chef d'établissement
- > le tuteur terrain
- > tuteur ESPE
- > les responsables du parcours de formation (inspecteur, universitaire)

Si une procédure d'alerte est déclenchée elle donne lieu à une visite qui peut être faite par le PFA, le chargé de mission ou l'inspecteur. Elle a pour but de faire un diagnostique et d'apporter des solutions (conseils, formation, séances de travail en petit groupe).

http://cache.media.education.gouv.fr/file/formation_initiale/92/5/procedure_accompagnement_1718_791925.pdf

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/formation_initiale/30/2/guide_rentree_fs_2016_1_\(1\)_639302.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/formation_initiale/30/2/guide_rentree_fs_2016_1_(1)_639302.pdf)

► Visites tuteurs ESPE

(P. Baryga / C. Hartl)

La visite est un moment capital de la formation du Fonctionnaire Stagiaire, en ce qu'elle permet au **visiteur de dispenser les conseils les plus personnalisés sur la tenue de la classe et sur les contenus d'enseignement.**

Le FS est prévenu de la visite. Sauf accord préalable, la visite porte sur **une heure de cours** ; elle est suivie **d'un entretien d'une heure**. La présence du tuteur n'est pas requise ; mais s'il est disponible, **le tuteur peut, pendant les 10 dernières minutes de l'entretien, échanger avec le visiteur.** L'heure de cours qui fait l'objet de la visite s'inscrit dans la programmation qu'a échaudé le FS, sans que rien ne doive être modifié : c'est un cours ordinaire où les efforts du FS sont, comme d'habitude, centrés sur les élèves.

Selon la phase de cours visitée, le visiteur pourra se déplacer, échanger avec les élèves, sur leur travail ou feuilleter un cahier.

Dès le début du cours visité, **le FS présente au visiteur toutes ses préparations de cours**, sous forme papier. La préparation de la séquence dans laquelle s'inscrit la visite est présentée dans un dossier à part.

La visite fait l'objet d'une évaluation : évaluation formative en S3 et note en S4 pour les parcours standards (participant à la validation du Meef2 et à l'avis pour la titularisation) et pour les parcours adaptés (participant à l'avis pour la titularisation) . Les points sur lesquels portent les observations du visiteur sont listés dans la fiche de visite (voir annexe...). Une maîtrise insuffisante de la classe, un manque de capacité à réfléchir à sa propre pratique, l'absence de tout document de préparation de cours, peuvent entraîner une note sous la moyenne.

► Echancier Formation UBM / ESPE / RECTORAT

(I.Claverie)

Que vous suiviez le parcours Meef « standard » (1), ou le parcours Meef « adapté » (2) , vous suivrez tous la même formation – formation composée des UE suivantes et pour lesquelles vous avez obligation d'assiduité et d'évaluation :

1. « Bloc Tronc Commun » (ESPE) : Contexte d'exercice du métier
2. « Bloc disciplinaire spécifique » (UBM) : Construire, mettre en œuvre et analyser des situations d'enseignement) / Projet pédagogique numérique
3. « Bloc compétences transversales » (UBM) : Initiation à la recherche / Langues vivantes

Le suivi du parcours de formation fait partie intégrante de la procédure de validation de votre année de stage. Toute absence non justifiée dans le temps imparti s'accompagnera d'une retenue sur salaire. Pour l'U.E. Langues vivantes, des critères de dispense peuvent être appliqués en fonction de votre cursus antérieur. Votre parcours de formation (Parcours standard ? Parcours adapté ? ...) est arrêté par une commission académique qui se réunit en début de Semestre 3 et dont les résultats seront transmis courant octobre. Avant transmission de ces résultats, tous les FS suivent l'ensemble de la formation. Les cours se déroulent les jeudis et vendredis, selon un calendrier consultable sur hyperplanning. Les chefs d'établissement sont informés de la nécessité de vous libérer sur ces deux jours de semaine : la formation est de ce fait prioritaire sur toute autre sollicitation (réunions etc...). A titre indicatif, les TD de langues ont lieu le jeudi matin, les TD de didactique ont lieu le jeudi ou vendredi matin, les TD de Projet Pédagogique Numérique ont lieu le jeudi après-midi, ceux de Culture artistique en lien avec les programmes et l'initiation à la recherche les jeudi ou vendredi matin. Le Tronc Commun est ventilé sur les deux jours de formation. Sont inventoriées ci-dessous les échéances principales participant à votre formation, évaluation et procédure de titularisation :

- Octobre : Elections délégués MEEF2
- Octobre : Réunion FS + tous les acteurs de la formation
- Octobre / Novembre : conventions MEEF2 Etudiants
- Octobre à Décembre : visites Tuteurs ESPE
- Novembre : rapport intermédiaire Tuteurs Terrain
- Du 6 novembre 2017 au 30 mars 2018 sur 32 jours les lundis, mardis et/ou mercredis matin : stage MEEF2 étudiants (du lundi au mercredi)
- Décembre : évaluation stage Prac MEEF2 étudiants
- Décembre : bilan des visites et fiches positionnement (UBM/ESPE/PFA)
- Janvier : transmission des notes du S3 Bureau des Masters + évaluation T.C.
- Janvier à Mars : visites Tuteurs ESPE
- Mars : Réunion FS + tous les acteurs de la formation
- Mars à Mai : Inspections
- Mars / Avril : rapport final Tuteurs Terrain
- Avril : évaluation stage Prac MEEF2 étudiants + évaluation T.C
- Début Mai : Rendu des mémoires ou Rapp
- Fin Mai : soutenances Mémoires / Rapp
- Fin Mai : transmission des notes du S4 Bureau des Masters
- Début Juin : Pré-Jury académique MEEF2 (UBM)
- Début Juin : Jury académique MEEF 2 (ESPE)
- Fin Juin : Jury académique d'évaluation des professeurs stagiaires (Rectorat)
- Fin Juin : convocation devant le jury académique d'évaluation des fonctionnaires stagiaires non titularisés à l'issue du jury académique
- Fin Juin / Début Juillet : avis de titularisation ou de renouvellement

- (1) Parcours qui concerne les fonctionnaires stagiaires titulaires d'un M1 MEEF ou détenteurs d'un M2 mais souhaitant obtenir la délivrance du M2 MEEF
- (2) Parcours qui concerne les fonctionnaires stagiaires déjà titulaires d'un M2 et ne souhaitant pas valider le M2 MEEF ou pour lesquels l'obtention d'un M2 n'est pas indispensable

► Calendrier T.D. « Bloc disciplinaire spécifique »

(I.Claverie)

Semestre 3 (de septembre à décembre)

Les contenus des TD du semestre 4 seront arrêtés suite à la réunion de concertation faisant le point sur les visites et les fiches de positionnement des tuteurs terrain

Bloc Tronc Commun

- Contexte d'exercice du métier (22H)
- Apprentissage et expérience scolaire (10H)

Bloc disciplinaire spécifique

Construire, mettre en œuvre et analyser

- Culture artistique en lien avec les programmes (12H) Philippe BARYGA
- Didactique et pédagogie des arts plastiques (44H) Philippe BARYGA (8H)
- Isabelle CLAVERIE (12H) Anne-Sophie Geoffre-Rouland (12H) Cécile HARTL (12H)

*semaine 36 :

- Prise en main de la classe, documents administratifs (A.S. Geoffre-Rouland)
- Amorce de cours (C. Hartl)

*semaine 37 :

- Gestion du cours. Les « gestes de tissage » (I. Claverie). Support de travail : extraits de vidéos Fonctionnaires Stagiaires en situation 2016/2017.

*semaine 38 :

- Amorce de cours n°2 : *les 15 premières minutes de cours pour amorcer une pratique* (A.S. Geoffre-Rouland)
- Les références (C. Hartl)
- La chaîne didactique (P.Baryga)

*semaine 39 :

- Transmission / Construction des savoirs : comment mobiliser les élèves ? (I. Claverie) Support de travail : présentation de séances Fonctionnaires Stagiaires 2017/2018.

*semaine 41 :

- Jeudi 12 octobre : Stage tuteurs/stagiaires.

*semaine 42 :

- Comment « travailler » les relations composante expressive / composante culturelle ? (I.Claverie) Support de travail : extraits de vidéos Fonctionnaires Stagiaires en situation 2016/2017.

*semaine 45 :

- L'évaluation (P. Baryga)

*semaine 47 :

- Contenus à préciser (C. Hartl)
- 30 novembre et 14 décembre : projet pédagogique numérique (10 H) (A-S Geoffre-Rouland) retouche d'images : comment créer un sujet en servant des techniques numériques ?

Bloc compétences transversales

- Langues vivantes (16H)
- Initiation à la recherche (9H) Philippe BARYGA

Aspects pédagogiques

► Constituants d'un cours d'arts plastiques

Espe/ Ubm / Rectorat

APPRENTISSAGE : modification durable des représentations et des comportements (Raynal et Rieunier 64), générée par une situation visant un objectif pédagogique.

COMPÉTENCE : savoirs en actes (Gérard Malglaive). Ensemble de savoirs et de savoir-faire nécessaires à l'accomplissement d'une tâche complexe.

EVALUATION : appréciation qualitative et quantitative d'un apprentissage.

PRATIQUE (plastique) : démarche exploratoire articulant action et réflexion, sollicitant le langage plastique, supposant une intention expressive ainsi qu'une prise d'initiative de la part de l'élève ; le tout en réponse à un sujet. La pratique exploratoire s'oppose à la pratique d'exécution ou à l'exercice d'application.

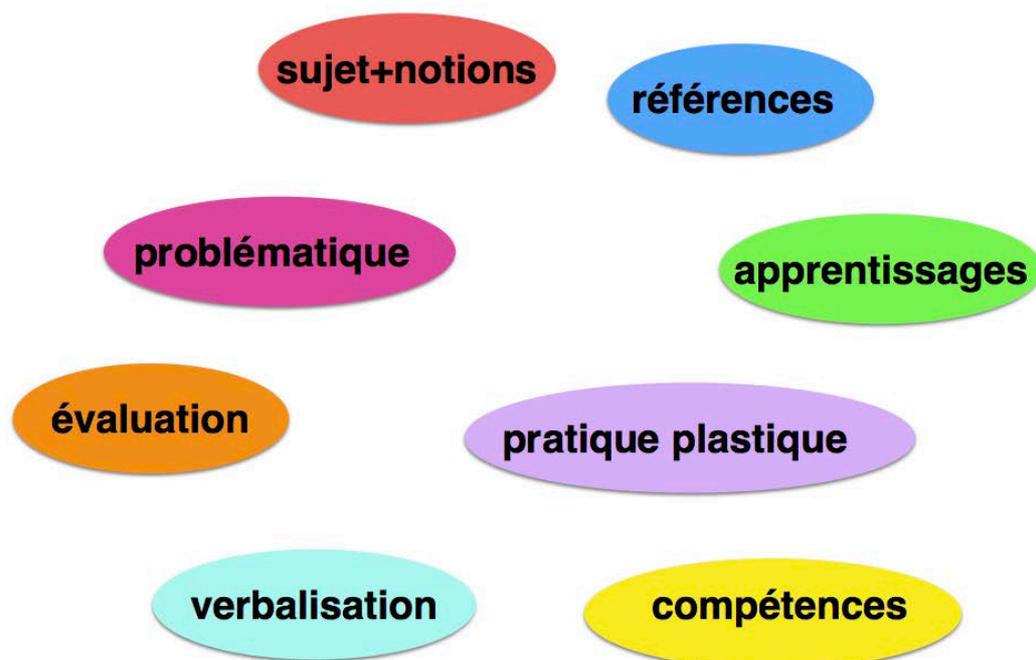
PROBLÉMATISER : Du point de vue de l'enseignant: dégager des questionnements combinés au champ artistique, porteurs de réflexion et d'apprentissage. Du point de vue de l'élève : rencontrer, par la pratique, des questions artistiques et plastiques. (Gaillot)

RÉFÉRENCE : repère de nature artistique, philosophique, historique faisant autorité et permettant de se situer dans un champ culturel qui se veut accessible aux élèves. La connexion que la référence entretient avec la pratique de l'élève permettra une meilleure mémorisation.

SUJET : une formulation écrite pour les élèves, des attentes et de l'évaluation.

VERBALISATION : au regard des productions des élèves, moment d'échange oral entre les élèves et le professeur, provoquant une interaction la pratique, la réception et la confrontation à d'autres œuvres. La finalité est de dégager des notions et du vocabulaire spécifique, de fixer des vocables et des références

Les constituants d'une séquence en arts plastiques



► Quelques repères

(Espe/ Ubm / Rectorat)

Nous avons choisi d'apporter quelques précisions complémentaires pour trois de ces termes de façon à indiquer quelles pouvaient être leurs places, leurs usages dans le déroulé d'une séquence.

EVALUATION

Elle est en quelque sorte la « clé de voûte » de la séquence – intrinsèquement liée au cours.

L'évaluation étant une « appréciation qualitative et quantitative d'un apprentissage », elle est de ce fait intégrée au processus d'apprentissage et intervient dès l'élaboration et la mise en place de la séquence. Il s'agit d'emblée de donner aux élèves les moyens nécessaires de distinguer ce sur quoi porte l'évaluation, de façon à ce qu'ils aient connaissance et conscience de ce qu'ils apprennent ou de ce qu'ils ont appris.

L'évaluation est à aborder comme un outil de médiation entre l'enseignant, qui vise un objectif et l'élève, qui s'immerge dans un apprentissage.

L'évaluation doit donc être clairement explicitée et expliquée aux élèves. Une des questions à se poser concerne les moyens permettant de rendre lisible(s) le ou les dispositifs d'évaluation retenus, sachant que pour y répondre, il s'agit d'être au clair sur les objectifs à atteindre et les différents registres de compétences visées.

RÉFÉRENCE

Historiquement, la référence dans le cours d'arts plastiques apparaît dans les années 1970, à une époque où « l'image en couleurs d'excellente qualité a commencé à connaître une très grande diffusion, si bien que l'art, l'art du monde, l'art de toutes les époques, a pu pénétrer dans les classes » (G.Pélissier L'oral en arts plastiques 2004)

Une fois ces références introduites au sein des classes, quel rôle leur a été attribué ? Un rôle d'ouverture vers le champ culturel, cette ouverture étant travaillée en lien étroit avec la pratique de l'élève.

Dans les programmes de 2008, il est indiqué que « ces œuvres particulièrement représentatives des grandes questions artistiques de l'histoire des arts assurent le fondement des problématiques que les élèves aborderont dans la pratique ».

Dans les programmes actuels, cette relation à la pratique est toujours prégnante : « La pratique plastique exploratoire et réflexive, toujours centrale dans les apprentissages, est privilégiée : action, invention et réflexion sont travaillées dans un même mouvement pour permettre l'appropriation des références artistiques qui constituent une culture commune enrichie par la culture des élèves ».

Comment convoquer, exploiter ces références ? Pendant longtemps, les œuvres n'ont été montrées qu'à la fin du cours afin d'éviter une « modélisation ». Cette orientation s'inscrit dans un contexte donné : l'aborder aujourd'hui comme la seule règle à appliquer relèverait d'une forme de dogmatisme. Il s'agit avant tout de donner aux références une place qui ait du sens, au regard des enjeux d'apprentissage visés.

Pour que chaque référence soit convoquée à bon escient, il est nécessaire de se poser un certain nombre de questions, liées aux objectifs d'apprentissage : quel choix ? Quelle fonction ? Quelle exploitation ? Quel moment ? Quelle articulation avec la pratique ? Quel nombre ? Quelle diversité ?

Au professeur d'organiser de façon éclairée la rencontre de la pratique de l'élève avec le champ référentiel. C'est au cœur de ce croisement que doit se construire le propos, ni trop théorique, ni trop évasif. Cela nécessite un travail de préparation en amont anticipant l'introduction, l'exploitation de ces références et une réflexion sur le vocabulaire à convoquer.

Pas de convocation gratuite et déconnectée de ce qui se joue au sein du processus d'apprentissage. Et pour ne pas inonder l'esprit de l'élève d'un trop plein de références, mieux vaut opter pour un petit nombre de références bien exploitées. A titre indicatif, une à trois références par séance suffisent, à condition de les exploiter de façon judicieuse. Une attention doit être apportée au choix d'une référence pour l'Histoire des Arts.

Une réflexion sur les conditions de « conservation » de ces références peut être menée.

VERBALISATION

Dans le langage courant, « verbaliser », c'est mettre des mots sur des pensées.

Dans le domaine de l'enseignement des arts plastiques, cette verbalisation se fait au regard des productions plastiques des élèves, que celles-ci soient abouties ou en cours d'élaboration.

« Un fait nouveau s'est produit au début des années 70 dans l'enseignement des arts plastiques. Il s'agit de la parole des élèves sollicitée par rapport à leurs productions afin de réaliser un apprentissage visé. » Ces propos de G. Péliissier conceptualisent l'apparition de la verbalisation dans l'histoire de notre discipline.

Ce dernier fait état d'un écueil qu'il s'agit de prendre en considération : « Peu ou prou, faire parler les élèves est entré dans les mœurs de cet enseignement, mais malheureusement parfois en étant ressenti comme une forme obligée car officielle. C'est en effet l'aspect formel du parler détaché de ses causes qui dans bien des cas a été retenu. »

Comment solliciter la parole de l'élève ? Comment faire en sorte que cette parole ait une fonction spécifique, dépassant le cadre de l'échange, de la discussion, de la participation, voire de l'anecdotique ? Ce travail de verbalisation est indissociable de la pratique de l'élève : sa durée est variable : rapide pour dégager une question, ou plus conséquente pour amener les élèves à approfondir une réflexion en lien avec des références artistiques. Les conditions de la verbalisation peuvent être variables : regroupement autour des productions ou projection – dans tous les cas, c'est à l'enseignant de créer de bonnes conditions pour que cet échange autour des productions des élèves se fasse de façon constructive.

Pendant la verbalisation, la parole est donnée le plus possible aux élèves, ponctuée par quelques questions posées par le professeur, de façon à appréhender le degré de compréhension auquel sont arrivés les élèves. L'enjeu n'est pas forcément de faire le tour de tous les contenus possibles, mais d'identifier quelques objectifs d'apprentissage et de les atteindre avec les élèves. Le choix du vocabulaire joue là encore un rôle déterminant.

Dans tous les cas, cette verbalisation, pour reprendre une expression de C.Vieaux, est à aborder « comme une opération et non comme un «couronnement» temporel », une opération qui participe à la constitution d'un savoir extrait de l'expérience et qui prend appui sur un certain nombre de questions à (se) poser : quel est l'objectif de ma séquence ? de ma séance ? Quelles sont les compétences visées ? Quelles notions vont être convoquées ? Pour pointer quels contenus ? En lien avec quelle effectuation ? Que vais-je extraire de telle ou telle référence pour venir éclairer mon propos ? Par quelles questions amener les élèves à se saisir de ces réflexions ?

► Conseils des tuteurs pour une gestion optimale de la classe et du matériel

(document réalisé par les tuteurs)

GESTION DE CLASSE (propositions/ recommandations)

- Organiser l'entrée en classe : rangement dans le couloir 2 par 2, silence avant d'entrer obligatoire
- Organiser et ritualiser dans la classe, **le silence doit être complet** (exemple : sacs par terre, affaires sur la table)
- Avoir une posture d'autorité dès le départ (se placer devant la classe en attendant le silence complet et accepter de perdre du temps pour obtenir le calme), faire l'appel
- Gérer les temps (explication du sujet, distribution du matériel, distribution)
- Ne pas attendre la sonnerie pour le récupérer
- Savoir déléguer et organiser la distribution et la récupération du matériel sous forme de rituel (mettre en place un système ou contrat avec des responsables changeant ou pas, volontaires...) des tâches), une chose après l'autre calmement
- Se créer un plan de classe dès le début de l'année
- Changer de place sans attendre un élève bavard
- Prévenir l'élève dès le début de l'année que les changements de place sont possibles ainsi que que les autres règles que vous mettez en place (il faudra les lister et vous y tenir, et être progressif dans les sanctions si besoin)
- Les élèves doivent lever la main avant de prendre la parole et attendre le silence pour écouter chaque élève pendant une verbalisation, qui doit être courte (10mn maximum)
- Gérer la parole de l'élève (la prise de parole ne doit pas être pas longue)
- Utiliser le tableau pour écrire une partie du sujet, ou dessiner, ou sélectionner des mots clés, ou voire rappeler des consignes par des
- Se servir du vidéoprojecteur à toutes les séances en prenant des images de qualité (pas floues) pour montrer les références, expliciter des notions par l'image ou présenter des travaux d'élèves en s'assurant que les élèves voient bien l'écran
- Se permettre d'interrompre la phase de pratique (pas longtemps), si trop de bruit par exemple ou pour montrer un travail d'élève ou une oeuvre, parler de manière collective à la classe pour reprendre la main sur le groupe
- Savoir arrêter une activité si l'ambiance est tendue ou si l'ambiance se dégrade et ensuite attendre le calme reprendre le fil du cours en donnant des directives claires (recentrer un sujet, préciser la gestion du matériel, expliquer une technique, montrer une oeuvre...)
- Être capable d'identifier un niveau sonore acceptable, car les élèves doivent demeurer concentrés et actifs dans leur pratique
- Gérer la sortie de la classe qui doit être calme et à l'heure de la sonnerie
- Faire ranger la salle, faire noter les devoirs avant la sonnerie (on ne garde pas des élèves à la récréation sauf exception) et on ne laisse pas les élèves sortir avant la sonnerie.
- Théâtraliser, dynamiser et rendre intéressant son cours (variation de la voix, posture dans la classe, varier les types d'amorce du sujet : présenter une oeuvre, une vidéo, montrer une technique, expérimenter des outils)

MATERIEL

- Compter le matériel prêté le faire en une fois (marquer ou noter le nombre d'outils prêtés au tableau par exemple)
- Vérifier la place des éléments et du matériel dans la classe (chaque chose à sa place)
- La salle, les tables, le matériel, l'évier doivent être propres et rangés un peu avant la fin de l'heure
- S'assurer de la présence d'éponges, balais, pelle, grosse poubelle, torchons, chiffons
- Eviter le gaspillage du matériel mais mettre à disposition des matériaux divers dans des bacs de rangement
- Vérifier et contrôler que les élèves apportent leur matériel habituel (sous la forme de croix sur le plan de classe par exemple)
- Anticiper les outils ou matériaux dont les élèves auraient besoin et leur faire noter sur leur agenda et l'amener le jour J
- Gérer le stockage des travaux de tous les élèves et ne pas multiplier les sujets en volume en même temps
- Vérifier l'identification des travaux des élèves afin que le nom soit visible
- Gérer les flux (éviter les attroupements au lavabo - exemple : un élève est responsable du lavage, un autre de la récupération des travaux ou des matériaux...)
- Privilégier la rencontre avec les agents
- Adapter le prêt de matériel dangereux à l'ambiance du jour de la classe
- Ne pas laisser seul un élève ou des élèves dans la réserve et garder un oeil sur l'ensemble de la classe

CAHIER DE TEXTE

- Le renseigner en faisant un copier/coller de la fiche de cours + fiches élèves que vous avez donné et précisez la chronologie
- Exemple : **SEQUENCE, séance n°1** (ou 1/3....sous entendu sur ce sujet là il y a 3 séances) et ensuite synthétiser les moments clés du cours :
- Matériel à prévoir : il faut toujours d'abord écrire au tableau le matériel à apporter pour la semaine suivante et le faire noter sur les agendas (doubler sur le cahier de texte et la plate-forme numérique de travail)
- Si éventuellement il y a une petite recherche faire, elle doit être très encadrée, et orientée par une ou deux questions simples.
- **Éviter le travail à la maison** autre que la recherche de matériaux ou une petite recherche.

QUELQUES RECOMMANDATIONS :

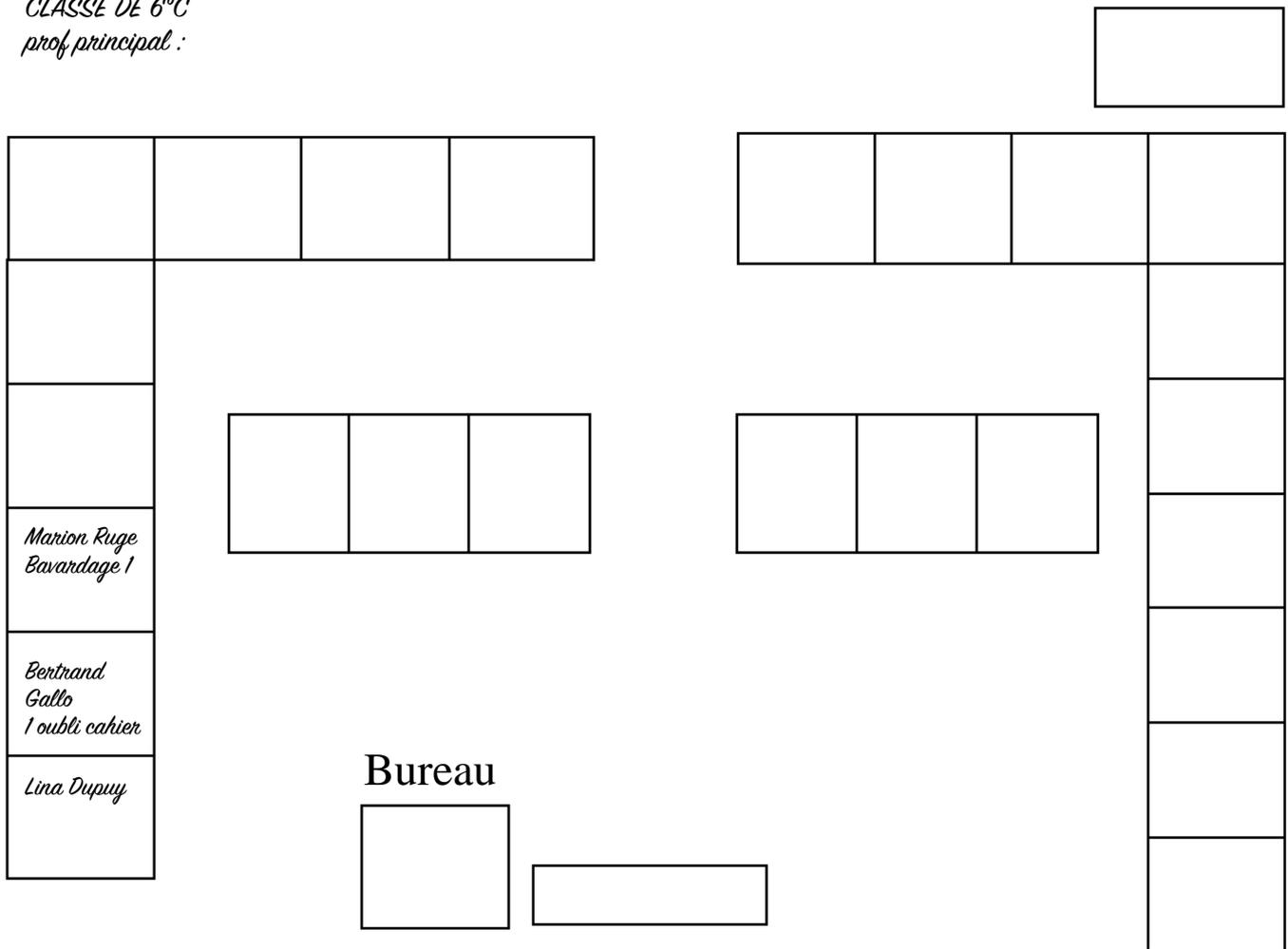
- La pratique plastique est d'au **moins 30 mn minimum**
- La tenue vestimentaire du stagiaire doit être correcte, sobre, relativement neutre et adaptée à la fonction. La tenue vestimentaire créera une distance nécessaire avec les élèves.
- Le vocabulaire doit être respectueux (non familier). Pas de chewing gum en classe, pas de téléphone portable en classe visible.

- Ne pas laisser ses affaires personnelles apparentes (clés, portable, sacs)
- Eviter les devoirs sur table ou des évaluations sommatives longues dépassant 10mn.

UN EXEMPLE D'UN PLAN DE CLASSE

(à compléter et à redisposer selon votre classe)

CLASSE DE 6°C
 prof principal :



► 2 exemples de fiches de cours

1er exemple :

3 entrées (seules ou à mettre en relation) ouvrant à des questionnements	La représentation ; images, réalité et fiction			- La ressemblance; le dispositif de représentation ; la narration visuelle; l'autonomie de l'œuvre d'art, les modalités de son autoréférenciation; la création, la matérialité, le statut, la signification des image; la conception, la production et la diffusion de l'œuvre plastique à l'ère du numérique :		
	La matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre			La transformation de la matière; les qualités physiques des matériaux; la matérialité et la qualité de la couleur; l'objet comme matériau en art ; les représentations et statuts de l'objet en art; le numérique en tant que processus et matériau artistiques (langages, outils, supports)		
	L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur			La relation du corps à la production artistique; la présence matérielle de l'œuvre dans l'espace, la présentation de l'œuvre; l'expérience sensible de l'espace de l'œuvre; les métissages entre arts plastiques et technologies numérique		
9 notions	espace	lumière	geste	4 champs de pratiques	pratiques bidimensionnelles (graphiques et picturales)	pratique de la photographie et de la vidéographie
	temps	couleur	support		pratiques tridimensionnelles (sculpture, architecture)	pratique de la création numérique
	forme	matière	outils		toutes pratiques	

Séquence n° **TITRE :** _____ **Cycle :** _____ **Niveau :** _____

Sujet : _____

Problématique : _____

EVALUATION de DIFFERENTES COMPETENCES		REFERENCES	
Composante(s) plasticiennes ou expressives		nom de l'artiste, titre et date <i>(entre 4 et 12 références)</i>	NOTIONS
Composante(s) techniques			
Composante(s) théoriques, culturelles, argumentatives			VOCABULAIRE
Composante(s) du socle commun			EPI possible <i>en relation possible avec l'histoire des arts</i>

2ème exemple :

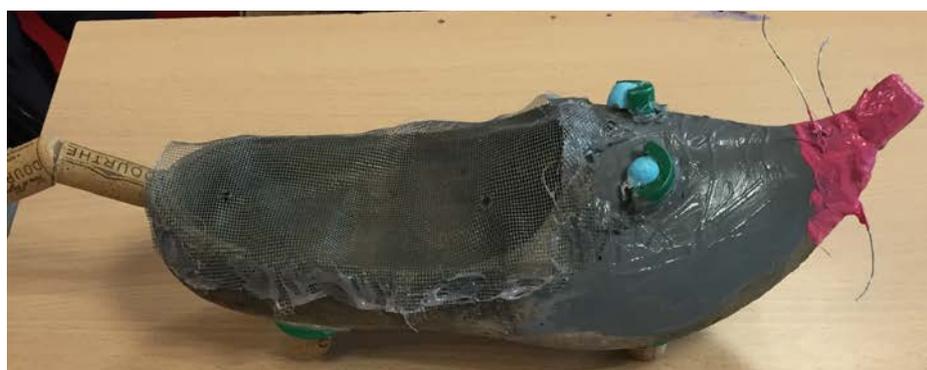
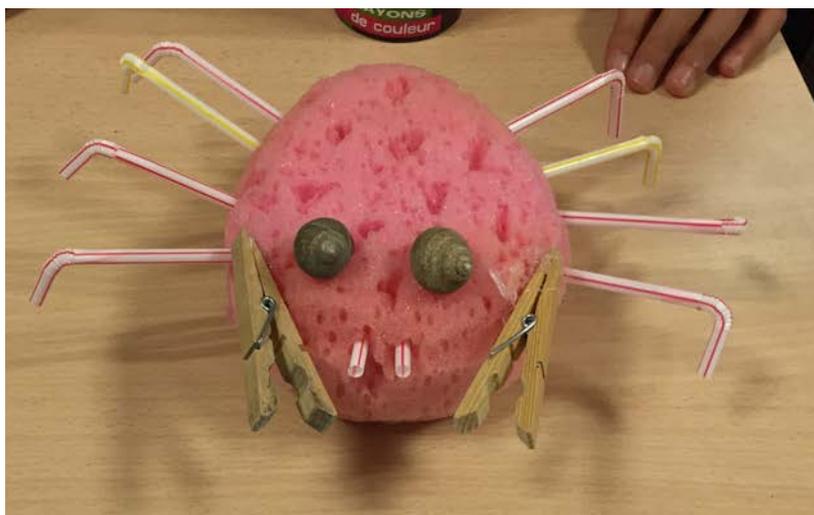
Titre:		Cycle :
<u>Sujet :</u>		<u>Matériaux</u>
<u>Problématique :</u>		
<u>Axe(s) du programme :</u>		
Evaluation des compétences	Références	<u>Notions</u>
<u>Pratique plastique</u> <ul style="list-style-type: none">• <u>Composante(s) expressives</u>• <u>Composante(s) techniques</u>		<u>Vocabulaire :</u>
<ul style="list-style-type: none">• <u>Composante(s) culturelles ou</u>• <u>Composante(s) langagières</u>	<u>Références HDA</u>	<u>EPI</u>
<ul style="list-style-type: none">• <u>Composante(s) du socle commun</u>	<u>Thématique HDA</u>	

► 4 SUJETS DE DEPART

Espe / Ubm / Rectorat

CYCLE 3 Je vois de l'animal dans l'objet et de l'objet dans l'animal	
Sujet	En manipulant les objets de récupération, cherche à réaliser l'animal de ton choix par l'assemblage. On devra reconnaître ses caractéristiques par les détails.
Matériaux	<i>Patafix</i>
Problématiques et objectifs	<i>Comment les artistes ont-ils utilisé des objets de récupération pour figurer ?</i>
Axe(s) et Extrait(s) programme	« découvrir et prendre conscience et s'approprier la valeur expressive de l'écart dans la représentation » La matérialité de l'oeuvre > transformation de la matière La représentation, images réalité et fiction > ressemblance
Notion et vocabulaire en jeu	éphémère ; figuratif ; tridimensionnel ; assemblage
Compétences attendues	Composante TECHNIQUE : Etre capable d'assembler les objets entre eux > (D 5.3.2) METTRE EN OEUVRE LES TECHNIQUES DE CREATION Composante EXPRESSIVE : Etre capable de trouver des objets qui vont créer un ensemble figuratif (un animal) > (D 1.4.1) S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER PAR LES ARTS Composante CULTURELLE et ou LANGAGIERE : Etre capable de trouver un mot valise comprenant à la fois une matière de votre assemblage et l'animal choisi > (D 1.4.1) JUSTIFIER SES INTENTIONS ET SES CHOIX EXPRESSIFS
Références artistiques et culturelles	Pablo PICASSO, <i>Tête de Taureau</i> , 1942. DALI, <i>Le Téléphone Homard</i> , 1940. Victor BRAUNER, <i>Loup-table</i> , 1939-1947. TINGUELY, <i>Baluba</i> , 1961. CHRISTO, <i>Cheval-jouet empaqueté</i> , (le cheval de Troie), 1963 CALDER, <i>Les animaux du cirque</i> , 1926 CALDER, <i>Dog</i> , 1926 René MAGRITTE, <i>Le modèle rouge</i> , 1935 les gargouilles de la Cathédrale Aryballe (vase grec antique) 650 / 630 Les gargouilles de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, 1345
Déroulé ou document élève	Repérage par l'élève des qualités d'objets récupérables à la maison et trouver les analogies plastiques Dessin préalable possible Document iconique à fournir aux élèves avec des exemples d'animaux

Des exemples de travaux d'élèves



C Y C L E 4

Les papiers s'évadent et se transforment

Sujet	Vous exploiterez les qualités physiques du papier pour réaliser une sculpture ou une installation qui suggéra l'évasion du matériau.
Problématique et objectif(s)	Comment tirer parti des différentes dimensions (expressives, plastiques, poétiques, sémantiques) du matériau papier dans toute sa diversité ? > Concevoir, réaliser et mettre en espace une production plastique.
Axe(s) / Extraits du programme	L'oeuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur > la présence matérielle de l'oeuvre dans l'espace La matérialité de l'oeuvre ; l'objet et l'oeuvre > les qualités physiques des matériaux
Notions et vocabulaire en jeu	forme ; volume ; 3 dimensions ; sculpture ; installation ; la poésie : le processus poétique
Composantes Attendues	Composante TECHNIQUE : Transformer le papier de manière maîtrisée > (D 5.3.2) METTRE EN OEUVRE LES TECHNIQUES DE CREATION Composante EXPRESSIVE : Expression de l'évasion du matériau et exploitation d'une dimension poétique du papier > (D 1.4.1) S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER PAR LES ARTS Composante LANGAGIERE : > Participation à la verbalisation en groupe (oral) > Justifier par écrit le rapport à l'évasion > (D 1.4.1) JUSTIFIER SES INTENTIONS ET SES CHOIX EXPRESSIFS Composante CULTURELLE En confrontant les travaux des élèves et des oeuvres d'art, construire une définition du poétique
Références artistiques et culturelles	Gabriel OROZCO , <i>Toilet Ventilator</i> , 1997. Ventilateur de plafond et papier toilette, dimensions variables. Picasso têtes de papier Alberto GIACOMETTI , <i>L'homme qui marche</i> , 1960 Bernadette CHENE , <i>Petite stratégie de la patience</i> , 1999 Kumi YAMASHITA , <i>Origami</i> , 2011 Jeff WALL , <i>A Sudden Gust of Wind, (after Hokusai)</i> , 1993 HOKUSAI , <i>Le coup de vent dans les rizières d'Ejiri dans la province de Suruga (Shunshû Ejiri en Suruga)</i> , 1829

Des exemples de travaux d'élèves

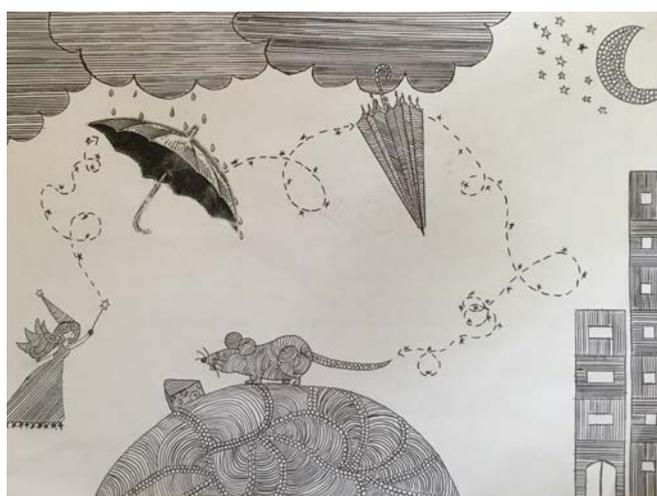
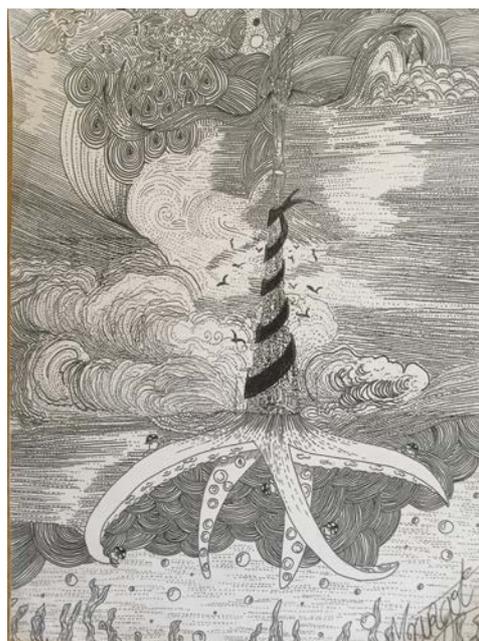


C Y C L E 4

À la suite de....

Sujet	A partir d'un des fragments de la reproduction de gravure proposée, composez une scène surréaliste ou fantastique défiant les lois de la réalité ordinaire. Vous prolongerez l'image au stylo bille avec au moins 8 graphisme différents pour créer une scène fantastique.
Problématique et objectif(s)	<p style="text-align: center;">Savoir inventer une image à partir d'un fragment par des moyens graphiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> > Observer et reproduire les caractéristiques graphiques et sémantiques du fragment > Produire une scène fantastique > Imaginer et représenter une scène figurative
Axe(s) / Extrait(s) du programme	<p>La représentation ; images, réalité et fiction</p> <ul style="list-style-type: none"> > la création, la matérialité, le statut et la signification des images
Notions et vocabulaire en jeu	Fantastique ; fragment ; graphisme ; gravure ; estampe
Composantes Attendues	<p>Composante TECHNIQUE : > (D 5.3.2) METTRE EN OEUVRE LES TECHNIQUES DE CREATION Rendre graphiquement le prolongement par le stylo à billes avec 8 graphismes différents</p> <p>Composante EXPRESSIVE : > (D 1.4.1) S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER PAR LES ARTS Produire une scène</p> <p>Composante LANGAGIERE : Créer un titre qui renforce l'effet fantastique</p> <p>Composante CULTURELLE (en début de séance) : En début de séances, observer un fragment pour repérer, reproduire et qualifier le procédé graphique (trame, points, hachures)</p>
Références artistiques et culturelles	<p>Francisco de Goya, <i>Los Caprichos</i>, 1821-1836 (série de 80 gravures)</p> <p>J.J. Grandville, <i>Deux rêves (crime et expiation et Promenade dans le ciel)</i> dans le <i>Magasin pittoresque</i>, juillet 1847, p.212-213</p> <p>J.J. Granville, <i>Un autre monde : Les métamorphoses du sommeil</i>, 1844</p> <p>J.J. Granville, <i>Scène de la vie privée et publique des animaux, le Misocampe</i>, 1842</p> <p>Gustave Doré, Illustration pour <i>l'Enfer</i> de Dante : <i>Alors ma terreur redoubla à l'aspect de l'abîme</i>, 1861</p> <p>Albrecht Dürer, <i>Mélancolie</i>, 1514</p> <p>Rodolphe Bresdin, <i>Le port de pêche au clocher pointu</i>, 1865</p> <p>Cyprien Gayard, <i>Belief in the Age of Disbelief</i>, série de 6 gravures, 2006</p>

Des exemples de travaux d'élèves



Signalétique du quotidien

<p>Sujet</p>	<p>Inventer un panneau pour une obligation, interdiction ou indication concernant un détail agaçant ou grinçant de la vie quotidienne. Choisissez une action du quotidien qui montrera l'attitude adéquate à tenir dans ce contexte ou le geste à ne pas faire. Votre pictogramme pourra avoir une expression. Réutilisez les codes de la signalétique : pourtour du panneau, couleurs en aplats, simplification des formes, lisibilité, style pictographique (format A4, crayons feutres)</p>
<p>Problématique et objectif(s)</p>	<p>Comment rendre lisible par la signalétique une action et une impression ?</p>
<p>Axe(s) / Extrait(s) du programme</p>	<p>La représentation ; images, réalité et fiction > la création, la matérialité, le statut et la signification des images</p>
<p>Notions et vocabulaire en jeu</p>	<p><u>Notions :</u> Forme ; support ; codes ; détournement</p> <p><u>Vocabulaire :</u> signalisation ; signe ; pictogramme ; code ; espace public</p>
<p>Composantes Attendues</p>	<p>Composante TECHNIQUE : > (D 5.3.2) METTRE EN OEUVRE LES TECHNIQUES DE CREATION > utilisation des codes de la signalisation (pourtour présent, simplification des formes, utilisation des aplats, pictogramme(s))</p> <p>Composante EXPRESSIVE : > (D 1.4.1) S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER PAR LES ARTS > lisibilité de l'action en rapport avec l'impression de départ</p> <p>Composante CULTURELLE (en début de séance) : > trouvez la définition du street art et une oeuvre d'un artiste que vous appréciez</p>
<p>Références artistiques et culturelles</p>	<p>L'écriture Hiéroglyphique égyptienne : Ptolemée VI, Le temple de Sobek et Haroëris situé à Kôm Ombo, III ème siècle. Clet Abraham : « créer des règles à visage humain ». http://www.telerama.fr/sortir/clet-abraham-le-street-art-tombe-dans-le-panneau,127840.php</p>

Des exemples de travaux d'élèves



Ressources documentaires et pédagogiques de sites officiels

► Informations générales

<http://www.education.gouv.fr/>

Dispositions générales : statut du fonctionnaire et mission des enseignants

- Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État. Loi n°83-634 du 13 juillet 1983, modifiée par la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001.
- Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État, pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984.
- Arrêté du 18/07/2013 paru au BO n°30 du 25 juillet 2013 définissant les compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.
- Circulaire n°97-123 du 23/05/1997 (BO n°22 du 29/05/1997), relative à la mission du professeur exerçant en collège et en lycée et aux compétences attendues en fin de formation initiale.
- Circulaire n° 2015-057 du 29/4/2015 : Missions et obligations réglementaires de service des enseignants des établissements publics d'enseignement du second degré :

Réformes, nouveautés, programmes :

- La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République
<http://www.education.gouv.fr/pid29462/la-refondation-de-l-ecole-de-la-republique.html>
- La rentrée 2017 :
<http://www.education.gouv.fr/cid114016/preparer-la-rentree-2017.html>
- Le Collège :
 - o Le socle Commun de connaissances et de compétences :
Toutes informations textes et ressources pédagogiques sur le site Eduscol à l'adresse : <http://eduscol.education.fr/cid47996/textes-de-reference.html>
 - o Les programmes :
<http://eduscol.education.fr/cid46758/college-presentation.html> <http://eduscol.education.fr/pid23391/programmes-ecole-college.html>

Site du Ministère de l'Éducation Nationale :

<http://www.education.gouv.fr>

Espace numérique des professeurs stagiaires :

« personnel et recrutements » puis cliquer sur l'icône « espace stagiaire »

Textes, décrets et circulaires

- Le lycée : L'ensemble des textes relatifs à l'enseignement au lycée est présenté sur le site Eduscol.

<http://eduscol.education.fr/pid23202/programmes-et-accompagnements-du-lycee.html>

Pour information : textes s'appliquant à la rentrée 2017 :

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, *décret du 31 mars 2015* http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html&cid_bo=87834

Ressources pédagogiques

Les sites proposés vous permettront d'accéder à de nombreuses ressources pédagogiques, votre tuteur pourra vous conseiller sur l'utilisation de ces documents.

- Site pédagogique du Ministère de l'Éducation Nationale : <http://eduscol.education.fr/>
- Site pédagogique de l'Académie de Bordeaux : <http://www.ac-bordeaux.fr/cid92907/documents-a-destination-des-chefs-d-etablissement-et-des-tuteurs-des-fonctionnaires-stagiaires-du-2nd-degre.html>
- Site de CANOPE, réseau de création et d'accompagnement pédagogiques : <http://www.cndp.fr/ac-cueil/>

Annexes

► Fiche de positionnement (n°1 et n°2) à remplir par le tuteur

Qui sera envoyée par mail ou à télécharger sur le site arts plastiques de l'Académie.

Cette fiche est à remplir avec le chef d'établissement du stagiaire. Elle est à communiquer au stagiaire qui devra la signer. Un entretien peut être possible avec le chef d'établissement, le stagiaire et le tuteur (prévoir un créneau).

FICHE DE POSITIONNEMENT Du fonctionnaire stagiaire en établissement
--

Les missions des enseignants sont définies par l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 (arrêté relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation).

Cette fiche de positionnement est destinée à **identifier les points forts et les points plus fragiles des professeurs stagiaires par les tuteurs-métier et les chefs d'établissement** dans le cadre de leur formation. **Sa finalité n'est pas certificative.**

Elle doit permettre la mise en œuvre d'un suivi adapté, sur le terrain comme dans la formation reçue dans le cadre de l'ESPE.

Elle prend appui sur le référentiel mentionné ci-dessus mais privilégie certains aspects centraux dont la maîtrise **progressive** assure des conditions d'exercice garante de la réussite de tous les élèves et de l'inscription dans un cadre collectif conforme aux attentes de l'Institution et de la Nation.

Cette fiche est à renseigner et à retourner à

la PFA : anne-sophie.geoffre-rouland@ac-bordeaux.fr

aux dates suivantes :

Le 01/12/2017 et le 15/02/2018

<u>STAGIAIRE</u>	Date :				
Nom :	Prénom :	Grade :			
Discipline :	Etablissement d'exercice :				
<u>TUTEUR</u>	Nom :				
	Prénom :				
Compétences professionnelles <u>Cf outil d'accompagnement ci-joint</u>	Références à l'arrêté du 1 ^{er} juillet 2013	Niveau de maîtrise des compétences professionnelles			
		1 Insuffisant	2 Convenable	3 Bon	4 Très Bon
Inscrire son action dans le cadre des valeurs de la République et des objectifs du système éducatif en agissant en éducateur responsable	1 2 6				
<i>Commentaire(s) et objectif(s) précis à travailler :</i>					
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	P1				
<i>Commentaire(s) et objectif(s) précis à travailler :</i>					
Connaître et prendre en compte les processus d'apprentissage et la diversité des élèves pour construire des séquences d'enseignement	3 4 P3				

Commentaire(s) et objectif(s) précis à travailler :

Mettre en œuvre des séquences d'enseignement favorisant l'apprentissage et prenant en compte la diversité des élèves	4 P4				
<i>Commentaire(s) et objectif(s) précis à travailler :</i>					
Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves	P5				
<i>Commentaire(s) et objectif(s) précis à travailler :</i>					
Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer. Intégrer l'objectif de maîtrise de la langue par les élèves.	7 P2				
<i>Commentaire(s) et objectif(s) précis à travailler :</i>					
Travailler en équipe dans l'établissement. Coopérer avec les parents et les partenaires de l'Ecole	5, 10, 11 12, 13				
<i>Commentaire(s) et objectif(s) précis à travailler :</i>					
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	14				
<i>Commentaire(s) et objectif(s) précis à travailler :</i>					
Utiliser le numérique au service des apprentissages et du développement intellectuel des élèves	9				
<i>Commentaire(s) et objectif(s) précis à travailler :</i>					
Favoriser l'ouverture culturelle, les échanges entre pairs et la socialisation des élèves	8 P4				
<i>Commentaire(s) et objectif(s) précis à travailler :</i>					
Remarques complémentaires : (points forts, points à travailler, évolution du stagiaire...)					
A compléter par le chef d'établissement (posture professionnelle, investissement dans l'établissement ...)					
Signature du stagiaire et commentaires éventuels :					

► Grille d'évaluation (n°3) des stagiaires issue B.O. N° 13 du 26 mars 2015

Le stagiaire doit en prendre connaissance mais il ne la signe pas. Le chef d'établissement remplit sa fiche séparément.

GRILLE D'EVALUATION

Tout stagiaire enseignant sauf : professeur documentaliste, CPE et CPIF

Nom et Prénom du stagiaire :

Etablissement :

Concours de recrutement :

Discipline :

La déclinaison des compétences reprend la numérotation du référentiel

- (1) Suffisamment acquises : le niveau de compétence constaté permet d'envisager l'entrée dans le métier du professeur stagiaire.
- (2) Insuffisamment acquises : le niveau de compétence constaté n'est pas suffisant pour permettre l'entrée dans le métier au professeur stagiaire.

CC : compétences communes

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises(2)
CC1 Faire partager les valeurs de la République CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques		
<ul style="list-style-type: none"> • Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations • Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité • Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement/l'école • Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative • Fait respecter le règlement intérieur 	? ? ? ? ?	? ? ? ? ?
Observations :		
Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises(2)
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC10. Coopérer au sein d'une équipe		

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école		
<ul style="list-style-type: none"> • Utilise un langage clair et adapté à son (ses) interlocuteur(s) • Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre par / dans l'établissement / l'école • Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec les membres de la communauté éducative • Participe aux différentes instances et conseils • Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information 	<p>?</p> <p>?</p> <p>?</p> <p>?</p> <p>?</p>	<p>?</p> <p>?</p> <p>?</p> <p>?</p> <p>?</p>
Observations :		
Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises(2)
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement		
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement • Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées • Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels 	<p>?</p> <p>?</p> <p>?</p>	<p>?</p> <p>?</p> <p>?</p>
Observations :		
Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises(2)
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves		

CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4 Prendre en compte la diversité des élèves CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation		
<ul style="list-style-type: none"> • Encadre les élèves et le groupe classe, fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés et sait approprier le niveau d'autorité attendu à la situation • Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe • Encourage et valorise les élèves • Fixe les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et donne du sens aux apprentissages. • Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau • Prépare en amont les séquences pédagogiques et les inscrit dans une progression réfléchie • Met en places les outils et supports d'évaluation en ciblant les compétences à évaluer • Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves • S'appuie sur l'évaluation pour réguler sa pratique (remédiation, consolidation) 	? ? ? ? ? ? ? ? ?	? ? ? ? ? ? ? ? ?
Observations :		
Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises(2)
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier		
<ul style="list-style-type: none"> • Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement/l'école • Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique • Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique 	? ? ?	? ? ?

Observations :		
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises(2)
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		
<ul style="list-style-type: none"> • Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique • Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités 	<p style="text-align: center;">?</p> <p style="text-align: center;">?</p>	<p style="text-align: center;">?</p> <p style="text-align: center;">?</p>
Observations :		

EVALUATEUR : TUTEUR

Synthèse et bilan du déroulement de l'année :

Qualité de l'évaluateur :

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :

► Grille d'évaluation des visiteurs ESPE

université
de **BORDEAUX**

espe
Aquitaine

STAGE EN RESPONSABILITÉ – M2 FONCTIONNAIRE STAGIAIRE ARTS PLASTIQUES

VISITE FORMATIVE

NOM / PRENOM du M2 :

Établissement de Stage :

Niveau :

NOM / PRENOM du Visiteur :

Date et heure de la visite :

Description de la séance observée : nature des temps d'apprentissage, inscription dans une programmation

Le rapport de visite porte sur la préparation de classe, la conduite de classe et l'analyse de sa pratique, activités qui permettent de développer les compétences professionnelles définies selon l'arrêté du 1-7-2013 (J.O. du 18-7-2013) :

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

- A1. Faire partager les valeurs de la République
- A2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- A3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- A4. Prendre en compte la diversité des élèves
- A5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- A6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- A7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
- A8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- A9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- A10. Coopérer au sein d'une équipe
- A11. Contribuer à l'action de la communauté éducative
- A12. Coopérer avec les parents d'élèves
- A13. Coopérer avec les partenaires de l'école
- A14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences communes à tous les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

- P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

SIGNATURE VISITEUR :

Rapport au verso ↵

Préparer la classe (P1, P2, P3, P4, P5)

- Concevoir des contenus : justesse scientifique, rapport aux programmes, documents de travail présentés.
- Organiser matériellement les activités : gestion des espaces, des temps, des matériels, intégration des TICE. ; contraintes liées à la vie de l'établissement.

- Maîtriser la didactique : capacité à problématiser, clarté des consignes, place et statut de la pratique, modes d'évaluation.

Analyse :

Conseils :

Conduire la classe (P2, P3, P4)

- Maîtriser la relation pédagogique et l'exercice de l'autorité
- Faire comprendre et faire respecter les consignes de travail et les règles de vie collectives
- Gérer la mise en œuvre des activités des élèves
- Adapter les formes d'intervention et de communication aux types de situations et d'activités prévues (voix, gestes,

déplacements, passation des consignes, utilisation de supports)

- Être attentif aux réactions des élèves.
- Responsabiliser les élèves dans leurs apprentissages (interactions orales, gestion des erreurs...)
- Créer des modalités pédagogiques en fonction de la diversité des élèves

Analyse :

Conseils :

Entrer dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle (P1, P5)

- Justifier ses choix pédagogiques.
- Être capable de percevoir et d'analyser les décalages entre les objectifs visés et ceux effectivement atteints.
- Montrer l'émergence d'une éthique professionnelle.

- Se montrer réactif lors de l'entretien : intégrer les remarques et les conseils.
- Savoir analyser les comportements des élèves (attitudes, obstacles rencontrés).
- Comprendre les spécificités du terrain de stage

Analyse :

Conseils :

Appréciation sur le travail du M2 et sur l'acquisition des compétences à l'issue de cette visite formative :

Remarques éventuelles du fonctionnaire stagiaire

Signature du fonctionnaire stagiaire

► **Fiches d'observation du stagiaire ou du tuteur dans les classes de son tuteur de l'Académie de Bordeaux**

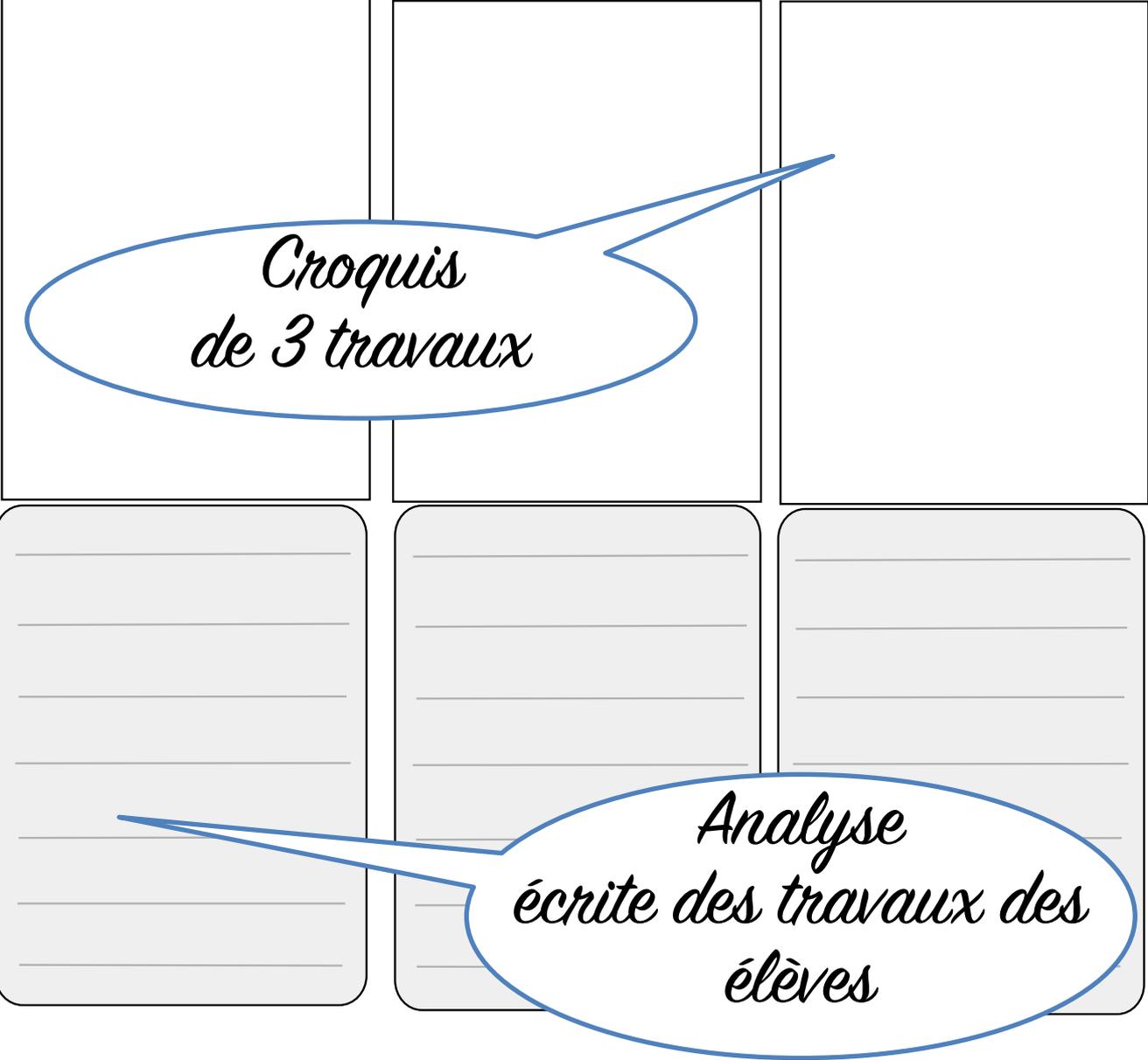
OBJECTIF PRINCIPAL D'OBSERVATION :	CLASSE :
	DATE :

PRISE DE NOTE :

SYNTHÈSE: 3 PHRASES :

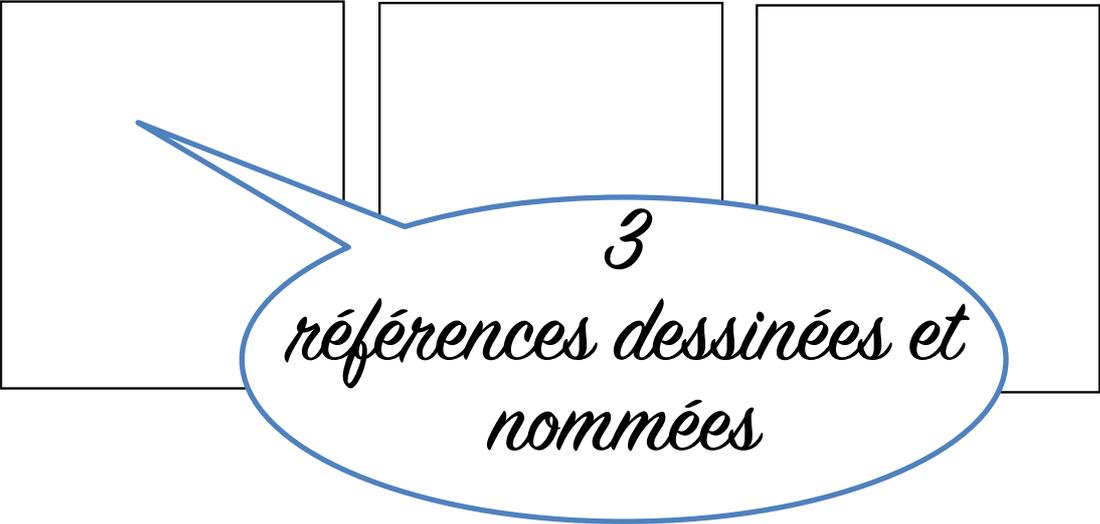
POINTS D'OBSERVATION SECONDAIRE :	
	1 Gestion du groupe classe (rituels, règles de vie, prise d'initiatives)
	2 Gestion du temps (découpage, déroulé)
	3 Gestion de l'espace (tables...) et du matériel (individuel et collectif)
	4 Exploitation des outils numériques (ou autres outils spécifiques)
	5 Gestion des flux (déplacements, prises de parole, groupes, initiatives, communication)
	6 Exploitation des références, vocabulaires, concepts (documents pour les élèves, cahiers d'élèves, mots clés ...)
	7 Les évaluations (les différents types d'évaluation et leurs interactions)
	8 La pratique des élèves (le contenu, les qualités, les rythmes de travail très différents)
	9 Les séances hors du commun (visites d'artistes, sorties, comparaisons)

NOM DU STAGIAIRE :



*Croquis
de 3 travaux*

*Analyse
écrite des travaux des
élèves*



*3
références dessinées et
nommées*

VISITE N°= OBSERVATION / CONSEIL Nom du TUTEUR :	Nom du professeur STG :		Sujet :										/	/				
	Classe :	Heure :	Compétences visées			C 1	C 2	C 3	C 4	C 5	C 6	C 7	C 8	C 9	C 10	C 11	C 12	C 13

<p>Ce que j'observe chez le professeur STG</p>	<p>Ce que j'observe chez les élèves et dans leurs productions</p>
<p>Ce que j'observe dans les documents distribués</p>	

<p>Conseils donnés :</p>

► Composantes expressives, techniques et culturelles

(extrait du texte de Christian Vieaux, Inspecteur général de l'Éducation nationale, Chargé des arts plastiques)

CONSEILS ET PRÉCONISATIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DES SALLES D'ARTS PLASTIQUES AU COLLÈGE, LEUR MOBILIER ET LEURS ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Introduction

— juin 2014 —

« - pour la composante pratique : de donner aux élèves la maîtrise des dimensions pratiques et réflexives d'une expression plastique ; de leur apporter ainsi les moyens d'une expression plastique personnelle, dont les intentions artistiques soient perceptibles et nourries de la fréquentation de médiums, de supports et d'instruments diversifiés ;

- pour la composante culturelle : d'apporter aux élèves les connaissances et les références culturelles nécessaires à la compréhension des processus artistiques, des faits visuels et architecturaux, des images fixes et animées — analogiques et numériques — ; de leur permettre de la sorte d'élargir et d'enrichir leurs conceptions de la création plastique au moyen d'une culture artistique ouverte à la pluralité des expressions, des périodes et des lieux ;

- pour la composante méthodologique : de donner aux élèves les outils d'analyse des principaux processus et faits artistiques en arts plastiques, en architecture et dans les domaines de l'image ; de leur apporter les moyens de structurer leur expérience du monde visuel et de ses représentations symboliques. »

http://eduscol.education.fr/fileadmin/user_upload/arts/arts_plastiques/Documents_a_telecharger_actus/2014_Preconisationsamenagement_salle_arts_plastiques__au_college-juin_2014.pdf

► Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation lauréats des sessions ordinaires

issus de l'arrêté du 1-07-2013, BO 30 du 25-07-2013

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la nation assigne à l'École. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

1. Faire partager les valeurs de la République

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.
- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.
- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. - Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap. - Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. - Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

tance.

- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. - Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
- Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

- Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.
- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
- Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
- Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous LES PROFESSEURS

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage, ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines. Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement. En particulier, à l'école
- Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire.

. Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège

. Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline. En particulier, au lycée général et technologique

. Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

- P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

- Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

- Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école

. Offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école.

. Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés. En particulier, au lycée professionnel

. Utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en

-Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

- Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio- économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.

- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

-En particulier, à l'école

. Tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage.

. Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée

. Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur.

. Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel

. Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques.

. Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

-Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école

. À l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas

échéant, d'autres partenaires.

. Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage).

. Apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages.

. Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux.

. Gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

. Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves.

. Contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés.

. Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

- P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.

- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

- Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

► Synthèse des programmes cycle 3 et 4

Cycle 3		Liens possibles	Cycle 4	
Axes	Questionnements		Questionnements	Axes
La représentation plastique et les dispositifs de présentation	- La ressemblance		- La ressemblance	La représentation ; images, réalité et fiction
	- L'autonomie du geste graphique, pictural, sculptural		- Le dispositif de représentation	
	- Les différentes catégories d'images, leurs procédés de fabrication, leurs transformations		- La narration visuelle	
	- La narration visuelle		- L'autonomie de l'œuvre d'art, les modalités de son autoréférenciation	
	- La mise en regard et en espace		- La création, la matérialité, le statut, la signification des images	
	- La prise en compte du spectateur, de l'effet recherché		- La conception, la production et la diffusion de l'œuvre plastique à l'ère du numérique	
Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace	- L'hétérogénéité et la cohérence plastiques		- La transformation de la matière	La matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre
	- L'invention, la fabrication, les détournements, les mises en scène des objets		- Les qualités physiques des matériaux	
	- L'espace en trois dimensions		-La matérialité et la qualité de la couleur	
La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre	- La réalité concrète d'une production ou d'une œuvre		-L'objet comme matériau en art	L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur
	- Les qualités physiques des matériaux		-Les représentations et statuts de l'objet en art	
	- Les effets du geste et de l'instrument		-Le numérique en tant que processus et matériau artistiques (langages, outils, supports)	
	- La matérialité et la qualité de la couleur		-La relation du corps à la production artistique	
			-La présence matérielle de l'œuvre dans l'espace, la présentation de l'œuvre	
			-L'expérience sensible de l'espace de l'œuvre	
			-Les métissages entre arts plastiques et technologies numériques	

Tableau inspiré du document donné par Mr Leval, inspecteur pédagogique de l'Académie Aix- Marseille, afin de préparer une progression du cycle 3 au cycle 4, mai 2016

Rédaction et mise en page

Catherine Kerever, IA-IPR arts plastiques de l'Académie de Bordeaux
Séverine Braud, aide IPR arts plastiques de l'Académie de Bordeaux
Anne-Sophie Geoffre-Rouland, PFA arts plastiques de l'Académie de Bordeaux
Isabelle Claverie, PRAG, Université Bordeaux-Montaigne

Avec la participation de

Phillipe Baryga, formateur ESPE Bordeaux , enseignant-chercheur
Cécile Hartl, formatrice ESPE Bordeaux
Pascal Pontarollo, enseignant formateur et tuteur terrain
Collectif des tuteurs terrain arts plastiques de l'Académie de Bordeaux
Michel Herreria, IA-IPR arts plastiques Académie de Poitiers